

# **pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

## | Entretien : Famille de l'élève cible

## Objectifs de l'atelier

- **Mener un entretien avec la famille d'une cible**
- **Faire alliance avec la famille**



# Construire l'alliance avec la famille

■ Rendez-vous réguliers (suivi)



■ Posture d'écoute (rassure et partager la préoccupation)



■ Explicitation de la démarche de la MPP





## Les grands principes de cette relation d'alliance

- **Ecoute attentive**
  - avec reformulation
- **Non-jugement**
  - inconditionnel et empathique
- **Respect de la confidentialité**
- **Congruence**
  - cohérence entre l'attitude et les propos
- **Fiabilité et engagement**
  - dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

# A vous de jouer !

## Quelques précautions :



- **Cadre théorique :**
  - la MPP est la solution qui va être mise en œuvre
- **Cadre éthique :**
  - On joue un rôle, pas notre propre personne
  - Non jugement
  - Droit d'essayer / de tenter
  - Rester dans un niveau de difficulté raisonnable

## La situation d'Anaïs

Une mère d'élève inquiète et contrariée se présente dans l'établissement pour son RDV avec le/la responsable du pôle ressource.

Elle vous dit qu'elle est bouleversée car elle vient d'apprendre par une mère d'élève que sa fille Elise se fait harcelée par trois élèves de sa classe, ce qui entraîne des moqueries généralisées.

Elle est d'autant plus inquiète que sa fille a des maux de ventre depuis 3 semaines et qu'elle a des insomnies depuis peu.

Elle demande ce que l'établissement peut faire rapidement pour que cela cesse.

# La situation d'Anaïs



# La situation d'Anaïs : évolutions possibles

## Evolution 1 : *Travailler le risque d'intervention de la famille*

La mère ajoute que son mari n'est pas au courant mais que s'il l'apprend cela va devenir compliqué pour les 3 harceleurs et pour l'établissement.

## Evolution 2 : *Travailler la temporalité de la famille*

Dès le début de la scène, la mère arrive sans RDV, très énervée. Elle exige que la situation soit traitée immédiatement !!

## Evolution 3 : *Travailler le désir de sanction*

La mère exige que les élèves soient sanctionnés au plus vite. Elle veut que les parents sachent ce que leurs enfants sont capables de faire.

# La situation d'Anaïs



# Les invariants d'un entretien

## Posture et langage

- **Attitude compréhensive**
- **Techniques d'écoute active**
  - Privilégier la répétition, l'écho, la reformulation
  - Eviter l'interrogation, l'évaluation, le soutien, l'interprétation, la solution

# Les invariants d'un entretien

## Cadre et modalités

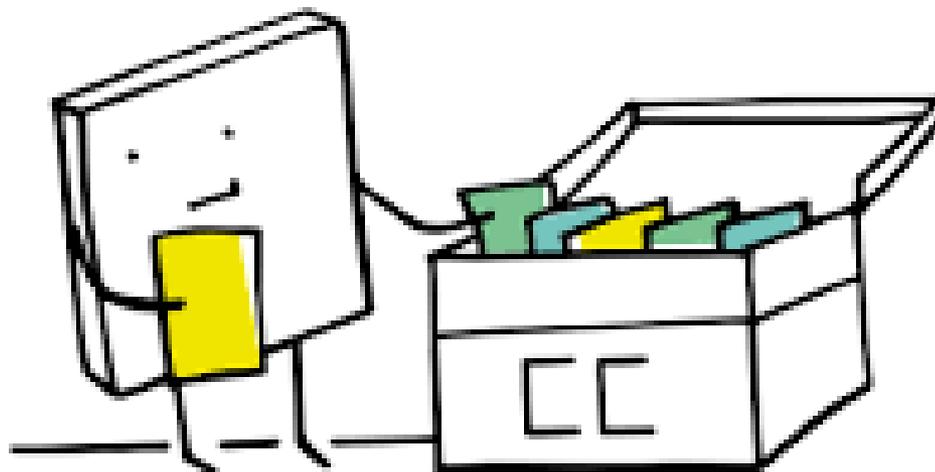
- **Accueil**
  - Lieu, espace, attitude
- **Durée**
  - Temps suffisant, disponibilité
- **Prise de notes**
  - Prise de notes

# Les invariants d'un entretien

## Trame possible :

- 1. Accueil**
  - situation, objectif
- 2. Annonce du temps imparti**
- 3. Temps pour la famille de verbalisation des :**
  - Ressenti
  - Besoins et idées
- 4. Actions proposées – entreprises par l'établissement**
- 5. Échéances – prochains rendez-vous**

# Ressources complémentaires



# Explicitation de la démarche de la MPP

- une méthode non blamante
- des entretiens avec plusieurs élèves de la classe pour développer l'empathie.
- Une méthode qui s'étale sur plusieurs semaines
- une méthode qui est en place dans toute l'académie, le personnel qui intervient est formé

LA MPP EN QUELQUES MOTS POUR LES  
PARENTS



# Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible

Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation  
*Attention CONFIDENTIEL*

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Les faits rapportés par les parents, leurs demandes, leurs inquiétudes :

---



---



---



---

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_ Date du prochain entretien : \_\_\_\_\_

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève, suite à l'entretien avec les parents :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2 <sup>ème</sup> entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance avec les parents à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : les parents ne sont pas du tout en confiance.	Alliance médiocre : les parents entendent mais demeurent sceptiques.	Alliance assez bonne, mais quelques réticences demeurent.	Bonne alliance, les parents coopèrent quoiqu'ils soient toujours inquiets.	Très bonne alliance, les parents sont rassurés et coopérants.

Mesures prises par la cellule de lutte contre le harcèlement (ou cellule « bien-être ») :

---

# Outils pour repérer une situation

## Signaux faibles avec le flyer

### Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

Le harcèlement scolaire se définit comme une **violence répétée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre élève. Cette violence peut être verbale, physique ou psychologique** dès lors que le même élève subit cette violence. **Le harcèlement peut avoir lieu partout** où les élèves se trouvent et se retrouvent, que ce soit, notamment, dans l'établissement scolaire, à la cantine, sur le chemin de l'école, sur les réseaux sociaux, sur les plateformes de jeux en ligne et dans les boucles de messageries électroniques.

### Focus sur le cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est constitué des faits de violence verbale ou psychologique commis au moyen de formes de communication électronique (réseaux sociaux, plateformes de jeux en ligne, etc.).

- Intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- Propagation de rumeurs
- Publication de photos ou vidéos d'une personne en mauvaise posture et sans son consentement
- *Revenge porn*<sup>1</sup>

### Ce que dit la loi<sup>2</sup>

Depuis le 2 mars 2022, qu'il soit commis par un élève ou par un adulte exerçant dans l'établissement, le harcèlement scolaire est devenu un délit et puni de :

3 ans d'emprisonnement et 45000€ d'amende, 5 ans et 75000€ d'amende lorsque les faits ont causé une incapacité totale de travail supérieure à 8 jours et de 10 ans d'emprisonnement et 150000€ d'amende si les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.

Un stage de « sensibilisation aux risques liés au harcèlement scolaire » pourra être également prononcé par le juge.

### Mon rôle en tant que parent

Les élèves victimes de harcèlement perdent toute estime d'eux-mêmes et finissent par s'isoler en pensant qu'ils méritent leur sort.

- **Je surveille le temps passé sur les réseaux sociaux.**
- **Je discute avec mon enfant pour savoir s'il a des amis dans sa classe.**
- **En cas de mal-être lié à l'ambiance dans sa classe, je me rapproche de l'équipe éducative.**

**Votre enfant peut être témoin de harcèlement ou auteur de harcèlement. Parlez avec lui pour qu'il se mette à la place de la victime et qu'il comprenne que la victime souffre. Rappelez-lui qu'il doit cesser ou faire cesser le harcèlement en parlant à un adulte de l'établissement scolaire.**

### Questionnaire

**L'attitude de votre enfant a changé ? Le dialogue avec lui est difficile ? Il ou elle vous a fait part de difficultés rencontrées ? Ce questionnaire vous aidera à détecter un éventuel cas de harcèlement.**

△ JAMAIS □ PARFOIS ○ SOUVENT ◇ TRÈS SOUVENT

**À l'école / au collège / au lycée ou lors de ses activités, votre enfant :**

- △ □ ○ ◇ redoute d'y aller
- △ □ ○ ◇ sèche les cours, ment pour rester chez lui ou chez elle
- △ □ ○ ◇ a des notes qui baissent
- △ □ ○ ◇ est exclu(e) des groupes de travail
- △ □ ○ ◇ est démotivé(e)
- △ □ ○ ◇ s'isole, reste à l'écart
- △ □ ○ ◇ mange seul(e)
- △ □ ○ ◇ ne déjeune pas tranquillement
- △ □ ○ ◇ subit des moqueries
- △ □ ○ ◇ est victime de rumeurs

- △ □ ○ ◇ est physiquement agressé(e)
- △ □ ○ ◇ est rabaisé(e), humilié(e)
- △ □ ○ ◇ a peur de marcher seul(e) dans la rue
- △ □ ○ ◇ se fait voler ses affaires/son argent
- △ □ ○ ◇ subit des violences à caractère sexuel (attouchements, baisers forcés, voyeurisme, etc.)
- △ □ ○ ◇ est victime de discrimination (sur son apparence, ses origines, ses croyances, son orientation sexuelle, etc.)

**Sur Internet, votre enfant :**

- △ □ ○ ◇ reçoit des messages menaçants
- △ □ ○ ◇ voit des photos/messages circuler sur lui ou elle sans son accord
- △ □ ○ ◇ voit des photos intimes de lui ou d'elle diffusées sur les réseaux sociaux sans son accord
- △ □ ○ ◇ est victime d'insultes et de moqueries

**En ce moment, votre enfant :**

- △ □ ○ ◇ se plaint de mal dormir, se réveille la nuit, fait des cauchemars
- △ □ ○ ◇ se plaint d'avoir mal à la tête/au ventre
- △ □ ○ ◇ a du mal à faire ses devoirs
- △ □ ○ ◇ est en colère et agressif(ve) avec ses proches et ne sait pas pourquoi
- △ □ ○ ◇ se sent triste, déprimé(e)
- △ □ ○ ◇ se replie sur lui-même ou elle-même
- △ □ ○ ◇ se sent seul(e)

**Reportez le total de chaque symbole coché et retrouvez nos recommandations au verso.**

△ JAMAIS ..... □ PARFOIS .....  
○ SOUVENT ..... ◇ TRÈS SOUVENT .....

<sup>1</sup> Le revenge porn (pornodivulgateur ou encore vengeance pornographique) est un phénomène qui désigne le fait de rendre publics, sans le consentement de la victime, des images ou propos à caractère érotique échangés dans un cadre privé.

<sup>2</sup> Loi n° 2022-299 visant à lutter contre le harcèlement scolaire.

# Outil pour repérer une situation

## Signaux faibles avec le flyer

**Vous avez une très grande majorité de :**

**△ JAMAIS**

Votre enfant ne semble pas être victime de harcèlement. Toutefois, s'il a répondu « parfois », « souvent » ou « très souvent » à au moins l'une des questions posées, il faut identifier précisément la problématique rencontrée pour y apporter une réponse.

**□ PARFOIS**

Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes vécus par votre enfant. Dialoguez ouvertement pour connaître les faits et les éventuels auteurs et témoins. Le harcèlement est souvent constitué de petits incidents qu'il est utile de mettre par écrit afin de mieux cerner la situation. Si besoin, faites-vous aider par un délégué de parents d'élèves, le directeur d'école ou le chef d'établissement.

**○ SOUVENT**

Votre enfant est probablement victime de harcèlement. Il est nécessaire de prendre contact avec un référent dans l'établissement scolaire de votre enfant et d'alerter le directeur de l'école ou le chef d'établissement sans attendre. Toutes les mesures seront prises afin de le protéger et de mettre un terme à cette situation.

**◇ TRÈS SOUVENT**

Votre enfant est victime de harcèlement. Il est nécessaire de prendre contact avec un référent dans l'établissement scolaire de votre enfant et d'alerter le directeur de l'école ou le chef d'établissement sans attendre. Toutes les mesures seront prises afin de le protéger et mettre un terme à cette situation.

→ Vous pouvez appeler le numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes ou télécharger l'application :



### Le droit à une scolarité sans harcèlement

*« Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. »*

Loi n° 2022-299 du 2 mars 2022

**NON AU HARCÈLEMENT**

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



## Le harcèlement il faut en parler pour en sortir



Parents, votre enfant peut être victime de harcèlement, témoin de harcèlement ou auteur de harcèlement. Dans tous les cas, il faut agir. Vous pouvez contacter son établissement ou appeler le 3018 pour demander de l'aide ou signaler le harcèlement.



# Echange entre une famille et l'établissement de son enfant



# Le digipad de ressources du FORUM pHARe 91



<https://acver.fr/forum91>

merci  
merci  
merci  
merci